

**GRILLE TARIFAIRE DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE APLICABLE SUR TOUT
LE TERRITOIRE NATIONAL**

1. ELECTRICITE

1.1. Basse Tension Ménage

Tranches	Nouveau Tarif	Charges fixes	Période
0 à 50 KWh	82	0.00	1 mois
51 à 150 KWh	290	0.00	
151 et plus	546	6 822	

1.2. BT Commerce

Tranches	Nouveau Tarif	Charges fixes	Période
0 à 100 KWh	195	4 122	1 mois
101 à 250 KWh	313	8 266	
251 et plus	399	12 398	

1.3. Administration

Tranches	Nouveau Tarif	Charges fixes	Période
Tranche unique	313	11 500	1 mois

1.4. Clients Moyenne Tension

1.4.1. Moyenne Tension avec puissance souscrite (PS) et pointe

Tranches	Nouveau tarif par kWh	Nouvelle Prime Fixe	Période
	FBU/kWh	FBU/kW/Mois	
Puissance souscrite		9 274	1 mois
Surprime de la PS		18 547	
Heures pleines (les 1 ^{ères} 150 heures)	281		
Heures creuses (151 et plus)	195		

1.4.2. Moyenne Tension avec puissance souscrite (PS) et sans pointe

Tranches	Nouveau tarif par kWh	Nouvelle Prime Fixe	Période
	FBU/kWh	FBU/kW/Mois	
Puissance souscrite		16 283	1 mois
Surprime de la PS		16 283	
Tranche unique	218		

1.4.3. Moyenne Tension sans puissance souscrite (PS) et sans pointe

Tranches	Nouveau tarif par kWh	Nouvelle Prime Fixe	Période
	FBU/kWh	FBU/kW/Mois	
Tranche unique	319	-	1 mois

2. EAU

2.1. Ménage

Tranches	Nouveau Tarif FBU/m ³	Charges fixes FBU/bimestre	Période
0 à 20 m ³	315	0.00	2 mois
21 à 40 m ³	613	0.00	
41 et plus	802	7 274	

2.2. Commerce et Industries

Anciennes Tranches	Nouveau Tarif	Charges fixes	Période
Tranche unique	609	26 581	2 mois

2.3. Bornes Fontaines

Tranches	Nouveau Tarif	Charges fixes	Période
Tranche unique	224	-	1 mois

2.4. Administration

Tranches	Nouveau Tarif	Charges fixes	Période
Tranche unique	613	-	2 mois

2.5. Clients Collectifs

Tranches	Nouveau Tarif	Charges fixes	Période
Tranche unique	613	-	2 mois

Fait à Bujumbura le 14/10/2017

LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES MINES

Hon. Côme MANIRAKIZA

